

A qui de droit

Lausanne, le 31 janvier 2013

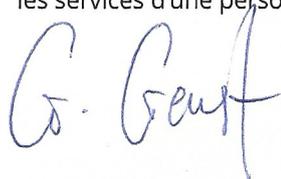
Certificat de travail

Nous certifions que, du 1er septembre 2012 au 31 janvier 2013, Andrea Amato, étudiant à l'ERACOM, Lausanne, a travaillé comme stagiaire au sein de notre agence en tant que concepteur en multimédia FPA.

Andrea a pu, dans le cadre de son activité, participer à la conception et au développement de sites Internet ainsi qu'à l'élaboration de stratégies de création de contenus sur les réseaux sociaux. Il a également mis son savoir-faire à la création de pages wikipedia pour certains de nos clients.

Andrea s'est montré à l'aise dans ces domaines qu'il a semblé très bien maîtriser pour un étudiant en cours de formation. Il a su, avec beaucoup d'entregent, se fondre dans une équipe de professionnels expérimentés tout en apportant ses compétences toutes fraîches. Conscientieux, organisé, disponible, Andrea dispose d'un très bon potentiel qui ne demande qu'à s'exprimer.

Arrivé au terme de son stage Andrea nous quitte aujourd'hui, libre de tout engagement, hormis celui du secret professionnel et de la clause de non-concurrence. Nous lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière et ne pouvons que le recommander à quiconque souhaiterait s'attacher les services d'une personne attentionnée et responsable.



Geoffrey Genest
Directeur

WGR
wgrcommunication.ch
+41 21 343 20 20
mon-repos 3
1005 lausanne